

Intervention d'Emmanuel MACRON Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique Ouverture de l'évènement « 10 ans des pôles de compétitivité »

4 Mars 2016

Monsieur le ministre, cher Jean-Michel BAYLET, mesdames messieurs,

J'ai envie de vous dire, Monsieur le Ministre, que vous êtes ici chez vous puisque chaque semaine nous avons des sujets communs, ce qui montre, si besoin était, que l'économie est dans nos territoires, et la plus belle illustration de cela, ce sont les pôles de compétitivité; parce que les pôles sont l'illustration du fait que la réussite économique passe avant tout par un esprit d'équipe et que l'économie elle-même est, en quelque sorte, un sport d'équipe. En effet, les pôles accroissent les relations entre tous types d'entreprises, les PME, les ETI, les grands groupes, et c'est suffisamment rare pour être souligné; elle améliore aussi les relations entre des écosystèmes qui, traditionnellement en France, ne se parlaient pas : les laboratoires de recherche, la recherche la plus académique, la plus fondamentale, la recherche appliquée, les universités et les organismes, les investisseurs, les industriels, les collectivités territoriales, l'Etat.

Et les pôles soutiennent aussi la création d'activité et d'emplois dans les territoires.

C'est pourquoi les pôles de compétitivité sont utiles à l'économie française et sont un dispositif important de notre politique économique et d'aménagement du territoire.

Cette politique a 10 ans. Alors bon anniversaire! Nous avons pris quelques mois pour le fêter, pour le faire en bon ordre et aujourd'hui c'est l'heure du bilan. Je le dis d'autant plus facilement que ce sont d'autres majorités qui ont lancé il y a 10 ans cette initiative, c'est



notamment Christian ESTROSI, d'abord rattaché au ministère de l'Intérieur, puis arrivant dans cette maison en charge de l'industrie, qui a lancé cette initiative et je crois que c'était une bonne initiative. Elle a été ensuite constamment préservée, quelles que soient les majorités.

Mais à l'heure du bilan il faut évaluer. Alors j'ai entendu les craintes, les inquiétudes, parce que dans notre pays, dès qu'on dit qu'il faut évaluer, on se dit que ça va mal se passer. Non, quand on évalue, c'est qu'on donne de la transparence, on regarde ce qui se passe, on encourage tout ce qui a été bien fait, on essaie de généraliser ce qui a été une réussite et on tire les conséquences de ce qui a été raté. Et je pense que c'est normal, c'est d'abord ce que nos concitoyens attendent, et cela évite cette espèce de chorégraphie permanente de l'action publique dans laquelle nous sommes plongés qui consiste à ne jamais regarder ce qui a été fait et a toujours penser qu'on va réinventer des bonnes idées tout seul.

Non, la continuité passe par l'évaluation, l'amélioration permanente, et c'est dans cet esprit que nous devons nous inscrire.

Ce que nous pouvons affirmer c'est que les pôles de compétitivité sont devenus des acteurs de premier plan dans l'accompagnement des entreprises. Depuis 2005, ils ont réalisé 1000 actions de formation et de développement des compétences en direction des entreprises membres ; ils ont accompagné les PME, les ETI, individuellement et collectivement sur des thématiques très générales mais essentielles : la propriété industrielle, l'intelligence économique et la sécurité, la normalisation, la qualité et l'amélioration des processus de production ; beaucoup de domaines fondamentaux pour lesquels la loi n'est pas la réponse, le pilotage central n'est pas la solution, et qui suppose précisément un accompagnement sur le terrain au plus près des politiques industrielles pratiques, des territoires et des acteurs euxmêmes.

Ils ont aussi accompagné les entreprises sur des enjeux spécifiques à leur domaine d'excellence et ils jouent un rôle actif au sein des comités stratégiques de filière régionale en accompagnant leurs adhérents dans leurs projets à l'international avec le soutien de l'Etat ou de l'Union européenne.



Au total, en 10 ans, ce sont 1600 projets collaboratifs de recherche, portés par les pôles de compétitivité, qui ont bénéficié du soutien financier de l'Etat via le Fonds unique interministériel.

Ces projets représentent un montant total de dépenses de Recherche et Développement de près de 6,8 milliards d'euros, cofinancés par l'Etat à hauteur de 24 %, par les collectivités à hauteur de 16 % et par les entreprises pour les 60 % restants.

Depuis 2010 les PME représentent en moyenne 40 % des partenaires participant à des projets sélectionnés dans le cadre du FUI. C'est fondamental. Nous étions dans un pays où traditionnellement ces politiques étaient capturées, on le sait bien, par les grands groupes.

Les grands groupes sont absolument nécessaires pour tirer les filières vers le haut, les emmener à l'internationale, aider à l'innovation, mais il fallait ouvrir davantage le dispositif aux PME; les pôles de compétitivité ont permis cela.

En plus des projets ayant bénéficié du FUI, 4000 projets labellisés par les pôles de compétitivité ont aussi bénéficié d'autres soutiens qu'il soit régional, national ou européen.

Alors ce bilan que nous avons lancé en début d'année, il doit nous conduire à parfaire notre politique. Pour 2 raisons. D'abord parce que l'expérience nous a permis de constater des manques, des améliorations possibles, et donc nous devons en tirer toutes les conséquences. Et ensuite parce que notre politique économique elle-même s'est transformée et qu'il faut en tirer toutes les conséquences. Les objectifs de la politique de la Nouvelle France Industrielle, notamment l'industrie du futur, et les 9 solutions que nous avons mises en avant, doivent se mettre en cohérence avec la dynamique d'animation sur le territoire, sinon on pilote des choses impilotables. 71 pôles d'un côté, 9 solutions industrielles, l'Alliance pour l'industrie du futur, il faut que tout ça soit beaucoup plus cohérent pour être plus efficace. Et en même temps, je pense que Jean-Michel BAYLET y reviendra dans quelques instants, la réforme territoriale, qui fait des régions les chefs de file du développement économique, doit aussi être intégrée.

C'est dans cet esprit que nous avons annoncé une réforme de la politique des pôles de compétitivité le 4 janvier dernier dont je veux ici simplement donner à la fois les principes et la méthode.



La méthode doit être ouverte, claire et objective. Ouverte parce que je le disais il y a un instant, les pôles de compétitivité sont des lieux de convergence, de coopération et donc il faut que, pour réussir cette évaluation - que nous allons conduire dans les prochaines semaines et les prochains mois - l'ensemble des acteurs soit associé : les entreprises, les universités, les collectivités, l'Etat. Et il faut aussi inclure toutes les parties prenantes : les régions évidemment au premier chef, compte tenu de leurs responsabilités en matière de développement économique, les métropoles aussi qui ont souvent dans les pôles un rôle important.

Ensuite, la clarté. Les pôles de compétitivité c'est une politique mise en place par l'Etat dans les territoires avec le soutien des collectivités, des régions en particulier, et il est important qu'on puisse réaffirmer dans ce cadre nos priorités stratégiques; c'est la coordination, la clarté par rapport à nos objectifs de politique nationale.

Enfin, l'objectivité dans la méthode, j'y tiens beaucoup, c'est la clé de la transparence. Le but, c'est l'intérêt général économique. Et il faut en la matière tout faire pour ne pas céder aux espèces de lutte de territoires et de frontières qui sont ridicules. J'entends, depuis que la décentralisation a été mise en place on tire à hue et à dia pour savoir qui fera quoi. La vraie question c'est qu'est-ce qu'on veut faire et comment est-ce le plus efficace ? Donc objectivons la méthode!

Il y a aujourd'hui 71 pôles de compétitivité, je le disais. Où sont-ils le plus efficaces? Lesquelles fonctionnent bien? Lesquels marchent moins bien? Pourquoi? Qui sera le plus à même de les piloter, d'être au cœur de leur animation?

Avec donc 2 séries d'évaluation pour assurer cette objectivité. D'abord l'évaluation individuelle des pôles de compétitivité à mi-parcours de la phase 3 des pôles ; elle a commencé mi-février, elle se terminera fin mai. Et cette évaluation a pour vocation d'analyser les performances individuelles de chaque pôle de compétitivité, et elle sera faite par un consortium, Ernst & Young, Erdyn et Technopolis, et elle ne conduira pas – je veux ici le redire très clairement – à des délabellisations. Il ne s'agit pas de démobiliser des écosystèmes, certains marchent mieux que



d'autres, on en tirera les conséquences ; on ne va pas délabelliser. On va réorganiser, c'est différent.

Donc évaluation individuelle d'ici fin mai. En même temps, il y aura une évaluation économique conduite par France Stratégie sur la politique des pôles dont les premiers résultats vous seront présentés dans la journée et qui apportera une vision macroéconomique utile à notre réflexion.

Et donc on coordonnera les choses en fonction de ces 2 exercices de transparence. Et je souhaite pour ma part que cette réforme puisse aboutir en juin prochain, ce qui donne 4 mois pour discuter, puis décider. Et il faut que fin juin 2016 on puisse tirer toutes les conséquences de ces analyses, des retours d'expérience et de ce que nous en auront conclu.

Le contenu même de la réforme sera guidé par 3 principes : la consolidation, la lisibilité et la proximité.

La consolidation est nécessaire. La politique des pôles de compétitivité doit être consolidée et réaffirmée comme une politique stratégique nationale. Le rôle de l'Etat c'est d'encourager les projets de haut niveau, c'est la mission du Fonds unique interministériel, c'est l'outil d'investissement stratégique de l'Etat dans les projets des pôles et il doit demeurer, mais les procédures doivent être plus proches du terrain, davantage déconcentrées, plus en dynamique.

La lisibilité ensuite. On a aujourd'hui 71 pôles de compétitivité, ce qui reflète la richesse, le dynamisme des territoires, car ce sont à chaque fois des entreprises, des laboratoires, des universités qui se sont mobilisés pour travailler ensemble. Donc il faut reconnaître, considérer cette dynamique locale qui s'est créée. Mais il y a un manque de lisibilité quand on a 71 pôles ; alors on a essayé de les segmenter par catégorie, on sait bien, mais on peut améliorer cette lisibilité de différentes façons. Je ne crois pas pour ma part à une approche inutilement complexe et démobilisatrice - si j'ose dire - qui consisterait- je viens d'évoquer - à délabelliser. Par contre je pense que nous pouvons mieux tirer profit de nos politiques nationales, en particulier de la Nouvelle France Industrielle ; et il faut pour cela identifier les thématiques principales de chacun des pôles et favoriser le rapprochement autour des 9 solutions. Cela s'est déjà fait dans certains secteurs comme l'automobile ou les



écotech, il faut passer en revue les autres secteurs avec toujours en tête l'intérêt général.

Cette lisibilité devra permettre une meilleure articulation des pôles de compétitivité entre les niveaux local, national, mais aussi européen. Et donc nous devons avoir, dans les compétences, compte tenu des priorités qui sont les nôtres, une plus grande lisibilité pour davantage travailler en réseau et être plus efficace.

Enfin, la proximité. La politique des pôles doit articuler le développement régional avec les priorités nationales. L'organisation des pôles de compétitivité devra donc s'adapter aux nouvelles compétences des régions en matière de développement économique pour leur permettre de mieux s'impliquer dans cette action en matière d'animation et de gouvernance. Je le dis, à cet égard, je pense qu'il faut être très pragmatique, il ne s'agit pas de garder les choses comme elles sont vous l'avez compris, cela n'aurait aucun sens - il ne s'agit pas pour autant de dire qu'on va tout transférer aux régions, car cela n'aurait pas plus de sens ; il faut qu'on garde les éléments de cohérence, de lisibilité qui consistent à dire comment on met en réseau ce qui existe pour mieux travailler selon les priorités de la politique industrielle nationale et puis comment on crée plus d'efficacité lorsque c'est nécessaire pour donner davantage de compétences aux régions, compte tenu de leur rôle dans le développement économique. C'est à cela que le travail des prochaines semaines et des prochains mois doit nous conduire. Le processus de sélection du FUI évoluera pour gagner en réactivité, pour associer davantage les acteurs de l'Etat dans les territoires et un échange entre le gouvernement et les exécutifs régionaux sera constant.

Il y a quelques semaines, le Premier ministre, puis le président de la République ont réuni l'ensemble des nouveaux exécutifs régionaux. Nous avons eu Jean-Michel BAYLET et moi-même l'occasion de voir le nouveau président de l'ARF, nous continuerons ce travail avec, entre autres, les régions pour améliorer ce suivi de proximité et l'animation nouvelle des pôles.

Voilà Mesdames Messieurs, la renaissance industrielle c'est une priorité nationale et c'est en tout cas l'objectif que j'ai voulu assigner à ce ministère. Et il doit mobiliser tout le monde. A cet égard les pôles de



compétitivité ont un rôle majeur compte tenu de ce qu'ils représentent. Et pour être plus ambitieux, nous devons être réalistes, c'est-à-dire regarder en face ce qui marche, ce qui ne marche pas, en tirer les conséquences dans une bataille qui n'est pas nationale, qui ne doit pas consister à ce que nous nous regardions le nombril les uns les autres, mais à toujours avoir présent à l'esprit que nos entreprises, nos territoires, notre pays participent à une bataille mondiale. C'est la bataille économique.

Nous devons être visionnaires aussi, c'est-à-dire préparer l'étape d'après; préserver ce qui a été fait depuis 10 ans, ça n'est pas être visionnaire; tirer toutes les conséquences de ce qui a bien marché, de ce point fort pour l'améliorer c'est justement se projeter dans un monde qui va plus vite et où les transformations sont plus brutales. C'est cela qui précisément nous oblige à repenser le long terme.

Voilà ce que je souhaitais vous dire au début de cette journée de travail, avant de céder la parole à mon collègue et ami Jean-Michel BAYLET. C'est dans cet esprit de transparence, de responsabilité que je souhaite que nous puissions conduire les travaux des prochaines semaines, des prochains mois pour faire mieux. Et c'est dans cet esprit que nous nous inscrirons et que je compte sur vous.

Merci beaucoup.